



REPUBLIQUE
DU CONGO



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
LA FRANCOFONIE



CEEAC



BID

JEICP

JURISTES ET ECONOMISTES
INTERNATIONAUX CONTRE LA PAUVRETE



CEA/BSR-AC

*Distr. : GENERAL
ECA/SRO-CA/FORINVEST/06/NC*

*Mai 2006
Original : Français*

Forum sur la Promotion des Investissements en Afrique Centrale

Brazzaville (République du Congo), 19-21 Juin 2006

NOTE CONCEPTUELLE

Nations Unies
Commission Economique pour l'Afrique
Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale
B.P. 14935 Yaoundé, Cameroun
Tél : (237) 223 14 61/222 08 61/222 08 56
Fax: (237) 223 31 85
Email: sroca@uneca.org
www.uneca.org/fr/SRO/ac/default.htm

I. CONTEXTE

Le Bureau sous régional pour l'Afrique centrale de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA/BSR-AC), en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et l'association 'Juristes et Économistes Internationaux contre la Pauvreté' (JEICP), organise un Forum sur le thème :

« La promotion des investissements dans le contexte de l'intégration régionale en Afrique centrale :

Enjeux et défis de la mise en place de mécanismes sous-régionaux de garantie des investissements et de mobilisation de l'épargne »

Ce Forum répond à la demande des organisations patronales d'Afrique Centrale, et fait partie des initiatives de divers partenaires au développement pour faciliter les choix stratégiques et favoriser des politiques d'investissement efficaces au niveau des pays et des institutions communautaires. A ce titre, la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC), la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) et PRO€INVEST coopèrent à l'organisation du Forum. L'objectif final est l'amélioration du climat des investissements en Afrique centrale à travers la mise en place de mécanismes et instruments de soutien aux investissements.

Les investissements étrangers directs (IED) vers l'Afrique en 2004 ne représentaient que 3% des flux mondiaux d'IED (CNUCED, *World Investment Report 2005*), et ont été orientés prioritairement vers l'exploitation des ressources naturelles (l'industrie pétrolière a cumulé à elle seule plus de 60% des IED en direction de l'Angola, la Guinée équatoriale, le Nigeria et l'Égypte).

Ce faible niveau d'investissement est dû tant à l'environnement des affaires, souvent inadéquat par rapport aux attentes des investisseurs qu'à la perception qu'ont ces derniers des pays de la sous-région.

En Afrique centrale, de nombreux pays ont entrepris, depuis le début des années 1990, d'importantes réformes en vue de promouvoir les investissements. Ils ont procédé, entre autres, à un réaménagement de leur cadre institutionnel et réglementaire de l'investissement ainsi qu'à la restructuration de leurs systèmes financiers, principalement les banques et les fonds d'assistance aux PME/PMI.

Une étude récente menée par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF), en partenariat avec la CNUCED sur les contraintes et perspectives de l'investissement dans l'espace CEMAC révèle que malgré ces efforts, plusieurs contraintes dont celles de nature institutionnelle et financière, continuent à freiner la dynamique des investissements étrangers dans la région. L'étude révèle par ailleurs des lenteurs dans le processus d'intégration régionale et des lacunes dans l'application des instruments juridiques communautaires.

En réponse à cette situation, la Table Ronde sur les Investissements entre l'OCDE et l'Afrique tenue en novembre 2003 à Johannesburg en partenariat avec le NEPAD, la BAD et le Gouvernement sud-africain avait abouti au lancement d'une Initiative Africaine afin d'améliorer le climat des investissements en Afrique.

Si les investissements étrangers sont déterminants dans la croissance des économies africaines, les investissements internes ne le sont pas moins. Cependant, d'importants obstacles s'opposent à une augmentation rapide des investissements intérieurs compte tenu de la pauvreté généralisée.

Le faible taux d'épargne brute de l'Afrique subsaharienne (ASS), exprimé en pourcentage du PIB, est l'un des plus bas au monde malgré une tendance à la hausse enregistrée ces cinq dernières années. Il représentait 19.8% du PIB en 2004 (données FMI 2005) contre 32% en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, et 41% en l'Asie de l'Est et le Pacifique (Banque mondiale 2005).

Les faibles revenus de la population, le manque d'institutions financières adéquates pour mobiliser l'épargne nationale et la fuite massive de capitaux qui sont placés à l'étranger expliquent la faiblesse de ce taux d'épargne en ASS.

A cet égard, les Etats devraient donc chercher à promouvoir le rapatriement d'une partie au moins de cette épargne, comme l'a préconisé le NEPAD, par la mise en place de politiques nationales d'amélioration de la gouvernance, de réduction des risques et de lutte contre la corruption.

II. JUSTIFICATION

Les processus de libéralisation économique engagés pendant deux décennies n'ont pas permis aux pays de l'Afrique centrale de diversifier leurs économies, encore moins de se positionner sur la trajectoire de croissance. Pourtant, ces pays sont appelés à procéder de plus en plus à d'importantes réductions tarifaires et à soutenir la pression de la concurrence internationale, aussi bien de la part des pays développés que des autres pays en développement.

Afin de relever le défi de l'intégration économique régionale et d'optimiser les effets attendus des accords de libre-échange négociés ou en cours avec l'Union européenne dans le cadre des Accords de Partenariat Économique (APE) ou de la Loi sur la Croissance et les Opportunités (AGOA), **la mise en synergie des initiatives nationales en matière d'investissement et de croissance devient prioritaire et urgente.**

En effet, les APE offrent de nouvelles opportunités pour accroître les flux d'investissements. Les programmes prioritaires du NEPAD encouragent la diversification des investissements dans les pays africains. Les avancées en matière d'intégration régionale (élimination des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce inter-Etats, mise en œuvre progressive des décisions et protocoles relatifs à la libre circulation personnes, charte communautaire des investissements CEMAC... etc.) favorisent l'élargissement des marchés nationaux et l'essor des investissements locaux ou étrangers. De même, la VIe conférence de l'OMC tenue à Hong Kong (Chine) a

procédé au lancement d'une initiative d'aide pour le commerce dont la finalité est de mobiliser les moyens adéquats permettant aux pays en développement de lever les diverses contraintes qui limitent leur participation aux échanges.

Le Forum que la CEA/BSR-AC et ses partenaires envisagent d'organiser offrira aux différents acteurs des pays de la sous région et aux institutions régionales un cadre commun d'initiative et une opportunité d'échanger sur : i) les contraintes et les opportunités d'investissement en Afrique centrale ; ii) les mécanismes à mettre en place pour que les investissements productifs - dans divers secteurs- soutiennent davantage la croissance économique et propulsent les économies de la sous-région.

Ce forum permettra aussi de débattre des réformes indispensables à mettre en oeuvre en vue d'attirer des investissements substantiels dans les secteurs les plus susceptibles de provoquer des effets d'entraînement sur les entreprises, et de constituer le vecteur d'une intégration régionale réussie.

Les débats et les échanges s'articuleront, entre autres, autour des expériences et des études réalisées par les divers partenaires du Forum, plus particulièrement l'analyse prospective sur l'opportunité d'un Fonds de Garantie des Investissements en Afrique centrale, celle de l'AIF -en partenariat avec la CNUCED-, sur les «Contraintes et perspectives de l'investissement dans l'espace CEMAC (2004)», l'étude sur la mobilisation de l'épargne en Afrique centrale et l'étude de JEICP sur les perspectives de l'Afrique Centrale en matière d'aide au commerce.

III. OBJECTIFS DU FORUM

L'objectif à court terme du Forum est de démarrer un processus visant à créer un fonds régional de garantie des investissements, en accord avec les orientations du NEPAD, et en prévision à de nouvelles initiatives de soutien aux efforts de la CEMAC, de la CEEAC et de leurs pays membres.

Les objectifs spécifiques visés par le Forum sont:

- analyser les contraintes et les opportunités d'investissements en Afrique centrale;
- favoriser l'échange d'informations sur les bonnes pratiques en matière de promotion/facilitation des investissements et de mise en place d'instruments d'investissements, en mettant l'accent sur le rôle que peuvent jouer les Agences de Promotion des Investissements (API) et l'Association Mondiale des Agences de Promotion de l'Investissement (AMAPI) dans la problématique posée;
- analyser les voies et moyens pour une meilleure collecte et une mobilisation plus accrue de l'épargne interne, en vue de financer des projets régionaux ;
- analyser les opportunités fournies par les APE et le programme de travail de Doha dans le domaine des investissements ;

- élaborer une Feuille de route pour la création d'un Fonds sous-régional de Garantie et autres mécanismes à mettre en place pour améliorer l'environnement des investissements .

IV. FORMAT ET THEMES DU FORUM

Des séances plénières et sessions thématiques seront organisées durant le forum. Lors des séances plénières, les institutions internationales et quelques invités feront des exposés sur les sujets suivants :

- les politiques de promotion et de financement des investissements en Afrique centrale ;
- les opportunités, contraintes et handicaps en matière d'investissement dans les différents pays de l'Afrique centrale ;
- les efforts à fournir en vue d'améliorer l'image de la sous-région ;
- les expériences de financement de l'investissement en faveur des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Très Petites Entreprises (TPE), en mettant l'accent sur les instruments de financement et de soutien existants en faveur de l'investissement public et privé (rôle des bailleurs de fonds et du partenariat Etat/Secteur privé);
- la mobilisation et la collecte de l'épargne en Afrique centrale ;
- le financement des investissements dans l'Accord de Cotonou et le programme de travail de Doha: opportunités pour l'Afrique centrale ;
- l'analyse prospective sur l'opportunité d'un «Fonds de Garantie des investissements en Afrique centrale » ;
- le droit des affaires en Afrique centrale (Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique -OHADA).

Les sessions du Forum seront organisées en plénière autour des sujets ci-dessus, qui pourraient faire l'objet de sous thèmes. Elles doivent permettre de définir des cadres d'action pour les différents acteurs aux niveaux sous régional et international, en vue de la promotion des investissements en Afrique Centrale.

V. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont, entre autres :

- le développement des synergies entre les décideurs politiques et les hauts responsables du secteur public, du secteur privé, de la société civile et des organisations internationales, afin qu'ils saisissent les opportunités actuelles en vue de créer un environnement propice à la stimulation du flux des investissements en direction de l'Afrique centrale ;
- l'adoption d'une *Feuille de Route* pour la mise en place d'un Fonds de Garantie des Investissements en Afrique centrale;
- l'adoption d'une stratégie sous régionale de mobilisation de l'épargne interne, en vue du financement des projets sous régionaux, dans le cadre du NEPAD ;
- le renforcement des instruments sous-régionaux de promotion des investissements en Afrique centrale.

Les bénéficiaires des résultats du Forum seront entre autres, l'ensemble des pays de la zone CEMAC et CEEAC, les institutions bancaires et financières de la sous-région, le secteur privé et les institutions de micro-finance.

VI. COLLABORATION

L'organisation du Forum par la CEA se fera en collaboration -et sur le principe de complémentarité, de subsidiarité et d'avantages comparatifs- avec les principaux acteurs en la matière dont : la CEMAC, la CEEAC, la BDEAC, l'OHADA, PRO€INVEST et la CNUCED.

VII. PARTICIPATION

Seront invités : les Ministères chargés du Commerce et des Finances, les Chambres de Commerce, les organisations patronales de la sous-région, la société civile, les Banques et les Commissions bancaires, les Fonds et autres institutions de garantie des investissements existants dans les Etats membres, les représentants de l'Association Mondiale des Agences de Promotion de l'Investissement (AMAPI) et des Agences de Promotion des Investissements (API) de la sous-région, l'Agence Française de Développement (AFD), la Société Financière Internationale (SFI), la Banque Européenne d'Investissement (BEI), le Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE), PRO€INVEST, l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), l'Institut Sous-régional Multisectoriel de Technologie Appliquée (ISTA)... etc.

VIII. DATE ET LIEU DU FORUM

Le Forum se déroulera du 22 au 24 mai 2006, à Brazzaville (République du Congo) : à *confirmer*.

IX. LANGUE DE TRAVAIL

Les travaux du Forum se dérouleront en français.

X. PERSONNES A CONTACTER

CEA

1. Madame Anastasie Mouende
Assistante du Directeur
Bureau sous régional pour l'Afrique centrale
de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
BP 14935 Yaoundé (Cameroun)
Tél: +(237) 223 14 61
Fax: +(237) 223 31 85
amouende@uneca.org

2. Monsieur Abdoul Kane
Fonctionnaire des Affaires Economiques
Bureau sous régional pour l'Afrique centrale
de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
BP 14935 Yaoundé (Cameroun)
Tél: +(237) 223 14 61
Fax: +(237) 223 31 85
akane@uneca.org

3. Mme Anne Marie Bakyono
Statisticienne
Bureau sous régional pour l'Afrique Centrale
de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
BP 14935 Yaoundé (Cameroun)
Tél: +(237) 223 14 61
Fax: +(237) 223 31 85
abakyono@uneca.org

OIF

4. Monsieur Chekou OUSSOUMAN
Responsable de Programme
Direction du Développement Durable et de la Solidarité
Secrétariat Général de l'OIF
Tel : + (33) 01 44 37 32 77 Poste 3277
Courriel : chekou.oussouman@francophonie.org

JEICP

5. M. Dominique Njinkeu
Executive Director
International Lawyers and Economists Against Poverty (ILEAP) (Juristes et
Economistes Internationaux contre la Pauvreté (JEICP))
180 Bloor St. West, Suite 904
Toronto, Ontario

Canada
M5S 2V6
Tel: +1 416 946 5796
Fax: +1 416 946 0797
E-mail: dominique.njinkeu@ileap-jeicp.org

6. Mme. Gilberte Yabit
Logistics Coordinator
International Lawyers and Economists Against Poverty (ILEAP) (Juristes et
Economistes Internationaux contre la Pauvreté (JEICP))
180 Bloor St. West, Suite 904
Toronto, Ontario
Canada
M5S 2V6
Tel: +1 416 946 3107
Fax: +1 416 946 0797
E-mail: ileap@ileap-jeicp.org